

ACTE III. — *Préparatifs du souper.* Harpagon, voulant recevoir Anselme et Mariane à souper, distribue les emplois à ses domestiques : dame Claude nettoiera partout, et prendra « garde de ne pas trop frotter les meubles, de peur de les user » ; Brindavoine et la Merluce donneront à boire, « mais seulement lorsqu'on aura soif » ; Élise aura « l'œil sur ce que l'on desservira » ; maître Jacques apprêtera le souper et « fera faire bonne chère avec peu d'argent ». Celui-ci dit franchement sa façon de penser, et résigne l'emploi de cuisinier. En tant que cocher, — il est à la fois cocher et cuisinier, — il refuse de conduire à la foire : les chevaux ne sont pas en état de marcher ; ils sont si mal nourris. Puis, dans un moment d'humeur, il reproche à son maître toutes ses ladreries, ce qui lui attire une volée de coups de bâton.

ACTE IV. — *Cléante, rival d'Harpagon. La cassette dérobée.* Cléante veut à tout prix empêcher le mariage de son père. Dans ce but, il essaye de lui faire accroire que cette Mariane est une franche coquette, assez gauche et d'un esprit très ordinaire ; le père soupçonne un piège ; Cléante lui révèle le fond de sa pensée. Harpagon le menace du bâton, le déshérite et lui donne sa malédiction. S'apercevant tout à coup de la disparition d'une cassette pleine d'or, il oublie ses beaux projets, crie au voleur, à l'assassin ; il veut aller querir la justice, faire pendre tout le monde, et, s'il ne trouve son argent, se pendre lui-même après.

ACTE V. — *La cassette est retrouvée.* Le commissaire arrive. Maître Jacques accuse l'intendant Valère, qui, comme tout flatteur, trompe celui qu'il flagorne. Sa calomnie, inspirée par la rancune, ne lui profitera pas ; l'interrogatoire de Valère fait découvrir qu'il est fils du seigneur Anselme et frère de Mariane. Ce n'est pas tout ; par suite d'un malentendu, Valère dévoile son intention, tenue secrète jusque-là, d'épouser Élise. Harpagon ne veut point souscrire à ce mariage. Cependant Cléante promet de faire retrouver la cassette si on le laisse libre de s'établir à sa volonté. L'avare y consent, car il n'a rien tant à cœur que son argent, mais à la condition qu'Anselme payera tous les frais et que, pour les noces, on lui fera un habit.

Appréciation. — « L'Avare est une des pièces de Molière où

il y a le plus d'intentions et d'effets comiques. Son unique défaut, c'est de finir par un roman postiche ; mais il est reconnu que les dénouements sont la partie faible de l'auteur. A cette faute près, quoi de mieux conçu que cet *Avare*, auquel l'amour ni la flatterie ne peuvent rien arracher ? Quelle leçon plus humiliante pour lui, et plus instructive pour tout le monde, que le moment où il se montre faisant le métier du plus vil usurier vis-à-vis de son fils, qui fait celui d'un jeune homme à qui son père refuse l'honnête nécessaire ! Molière n'a rien oublié pour faire détester la passion de l'avare. Son Avare est haï, méprisé de tout le monde : il est odieux à ses enfants, à ses domestiques, à ses voisins ; et l'on est forcé d'avouer que rien n'est plus juste. »

(LA HARPE.)

Principaux caractères. — Harpagon est le type achevé de l'avare : langage, costume, habitudes, emploi du temps, devoirs de la vie domestique, relations sociales, tout en lui concourt à faire ressortir sa lésine. Il a tant d'aversion pour le mot « donner », qu'il ne dit jamais : « Je vous donne, » mais : « Je vous prête le bonjour. » Il est inquiet, agité, soupçonneux ; il voit partout des voleurs ; ses chevaux sont exténués, ses valets manquent d'habits, ses enfants eux-mêmes sont privés du nécessaire, et il ne songe qu'à s'en défaire sans qu'il lui en coûte un sou ; enfin il est usurier, intraitable, sans cœur : « rien de plus sec et de plus aride que ses bonnes grâces ; » il n'a d'amour et de sollicitude que pour son coffre-fort.

Cléante n'est pas le modèle des fils. Molière l'a fait dissipateur et insolent pour montrer comment, en ce monde, les vices sont punis les uns par les autres : ici la sordide avarice d'un père est punie par la dissimulation, le mépris et la prodigalité de ses enfants.

Élise est toujours respectueuse envers son père, mais elle manque essentiellement de franchise, et tolère sans raison la fourberie de son prétendant.

SCÈNES PRINCIPALES. — Harpagon chasse la Flèche (acte I^{er}, scène III). Mémoire de l'usurier (acte II, scène 1). Distribution des emplois pour le souper (acte III, scène V). Disparition de la cassette (acte IV, scène VII). Interrogatoire de maître Jacques (acte V, scène II).

Le Bourgeois gentilhomme (1670).

Sujet. — Le sujet de cette comédie est la vanité du bourgeois enrichi.

PERSONNAGES. — *M. Jourdain*, bourgeois; *M^{me} Jourdain*, sa femme et leur fille *Lucile*; *Nicole*, servante; *Cléonte*, prétendant de *Lucile*; *Covielle*, valet de *Cléonte*; *Dorante*, comte, prétendant de *Dorimène*, marquise, etc. — La scène est à Paris.

Résumé. — ACTE I^{er}. — *La sérénade*. On voit sur la scène un groupe d'artistes et un élève qui compose un air de musique. Le maître de musique se félicite d'avoir trouvé, en « ce M. Jourdain, un homme généreux ». Le maître à danser le voudrait plus connaisseur. Arrive le bourgeois enrichi, dont le naturel grossier contraste si plaisamment avec le langage et les manières qu'il veut affecter. Il commence par montrer sa toilette, « car il s'est fait habiller aujourd'hui comme les gens de qualité, » et demande ensuite l'air de musique qu'il a commandé. Il en sait un tout à fait joli, qu'il s'empresse de chanter, « sans avoir appris la musique ». Le maître de musique lui conseille de l'apprendre. M. Jourdain accepte, « pour faire comme les gens de qualité, » bien qu'il ait déjà un maître de danse, un maître d'armes et un maître de philosophie, « qui doit commencer ce matin. » Après la sérénade, où M. Jourdain trouve « des dictons assez jolis », commence le ballet du maître de danse.

ACTE II. — *Dispute des professeurs*. Les professeurs exploitent à qui mieux mieux la crédulité de notre bourgeois; ils l'engagent à se payer des concerts chez lui. M. Jourdain aura des concerts, toujours pour trancher du gentilhomme. Suivent les leçons comiques de danse, de politesse et d'escrime. Mais, par jalousie, les professeurs ne tardent pas à se disputer. Le maître de philosophie intervient. Il se met à discourir sur la colère, et finit par placer la science qu'il enseigne bien au-dessus de ces « métiers misérables de gladiateur, de chanteur et de baladin ». Son dédain lui attire de mauvais traitements. L'émotion est vite calmée: « un philosophe sait recevoir comme il faut les coups, » et il commence sa leçon, la risible leçon de prononciation des voyelles. Au maître de philosophie

succède le maître tailleur, qui apporte à notre parvenu « le plus bel habit de cour et le mieux assorti ». Les garçons tailleurs le lui passent avec force cérémonies, et n'oublient pas de réclamer le pourboire.

ACTE III. — *Récrimination de M^{me} Jourdain*. M. Jourdain veut aller « un peu montrer son habit par la ville ». M^{me} Jourdain gronde, et ce n'est pas sans motif. Elle reproche à son mari ses folles dépenses, et surtout la fréquentation de ce Dorante, qui le trompe de la belle façon. Nicole se met de la partie, et toutes deux elles accablent d'épigrammes le pauvre bourgeois, qui leur répond d'un air triomphant: « Taisez-vous, vous êtes des ignorantes. » Voici Dorante. Après les compliments d'usage, il demande sa note à M. Jourdain, — pour arriver à faire un nouvel emprunt, — et lui annonce la visite de la marquise Dorimène, qui doit venir « tantôt ici pour le ballet et le repas ». Le pauvre fou ne comprend pas qu'il est joué par le gentilhomme escroc. Il ne comprendra pas davantage le singulier tour qu'on lui prépare pour marier sa fille à celui qu'il a refusé, faute d'un titre de noblesse.

ACTE IV. — *M^{me} Jourdain trouble la fête*. Dorimène trouve le repas « tout à fait magnifique ». Le Bourgeois se met en frais de compliments; « jamais il ne s'était senti tant d'esprit. » M^{me} Jourdain entre tout à coup dans la salle du banquet. Elle éclate en reproches contre son mari, qui l'avait envoyée à la campagne « pour cette belle affaire », contre Dorante et contre cette grande dame, qui vient mettre la discorde dans un ménage. Dorimène décampe au plus vite, suivie du comte. Sur ces entrefaites, arrive Covielle, déguisé. Il vient demander la main de Lucile pour le fils du Grand-Turc. Si M. Jourdain accepte, il sera fait *mamamouchi* (paladin). Le vaniteux bourgeois donne tête baissée dans le panneau, et l'on procède immédiatement à la cérémonie turque.

ACTE V. — *M. Jourdain mamamouchi*. M^{me} Jourdain ne peut en croire ses yeux. « Qui vous a fagoté comme cela? » s'écrie-t-elle. Et M. Jourdain de répondre gravement: « Je suis mamamouchi. » Cependant le comte et la marquise viennent féliciter le bourgeois de sa nouvelle dignité et du mariage de sa fille. Lucile a refusé d'abord; mais, ayant reconnu

Cléonte, elle se rend aussitôt. Mise au courant du stratagème, M^{me} Jourdain s'empresse de consentir, et l'on va chercher le notaire.

Appréciation. — Le *Bourgeois gentilhomme* est, malgré quelques négligences de style, une des meilleures pièces de Molière. « Les trois premiers actes offrent des scènes du plus haut comique; les deux derniers baissent visiblement. La ruse finale n'est qu'une mascarade qui rappelle les théâtres de la foire. Elle offre d'ailleurs par trop d'in vraisemblance. Prenez le bourgeois le plus entiché des habitudes du grand monde; est-il vraisemblable qu'on lui fasse croire que le fils du Grand-Turc recherche sa fille et qu'il se laisse persuader de la lui donner en mariage? »

(P. MESTRE.)

Principaux caractères. — M. Jourdain est un bourgeois enrichi qui veut vivre comme les gens de qualité. Le comique de ce personnage « naît de l'extrême disproportion du contraste frappant de ses idées, de ses sentiments, de sa tournure, avec le ton, les airs et les manières qu'il veut prendre; c'est la mascarade d'un rustre déguisé en courtisan; sa gaucherie dans tous ses exercices, son langage trivial, sa grossièreté ignoble, qui le rendent le jouet de tous ses maîtres, en font un objet très plaisant pour le public. Ce que dit M. Jourdain à son maître d'armes, quand celui-ci lui apprend à tuer un homme par *raison démonstrative*, est un coup de pinceau admirable ».

(P. MESTRE.)

« Le sens droit de M^{me} Jourdain, ainsi que sa naïve brusquerie; les complaisances intéressées et basses de Dorante, la gaieté ingénue de Nicole, le bon esprit de Lucile, la noble franchise de Cléonte, la subtilité féconde et gaie de Covielle et la burlesque vanité des différents maîtres d'arts et de sciences, jettent à l'envi le jour le plus heureux sur le ridicule principal de M. Jourdain. »

SCÈNES PRINCIPALES. — Acte I^{er}, scène II. — Acte II, scènes III, IV, et V. — Acte III, scène XV.

Les Femmes savantes (1672).

Sujet. — Le sujet de cette comédie est le pédantisme féminin et le préjugé qu'il peut porter à toute une famille.

Dans les *Précieuses ridicules*, Molière avait déclaré la guerre au pédantisme des fausses précieuses. Dans les *Femmes savantes*, il s'attaque à une autre catégorie de pédantes, à celles qui négligent leur ménage pour s'occuper de littérature, de science et de philosophie.

PERSONNAGES. — Le bourgeois *Chrysale*, sa femme *Philaminte*, ses filles *Armande* et *Henriette*, sa sœur *Bélise* et son frère *Ariste*; *Clitandre*, homme de science, mais sans affectation; *Trissotin* et *Vadius*, deux pédants; *Martine*, servante, etc. — La scène est à Paris, dans la maison de Chrysale.

Résumé. — ACTE I^{er}. — *Discussion des deux sœurs.* La pédante Armande conseille à sa sœur Henriette de renoncer « au vulgaire dessein » qu'elle a formé de se marier, et d'être plus « sensible aux charmantes douceurs de l'étude ». Henriette la soupçonne de jalousie. Une explication a lieu devant Clitandre, qui tranche la question en déclarant net que les femmes docteurs ne sont point de son goût. Il n'estime pas davantage le pédant Trissotin, ce « benêt dont partout on siffle les écrits ». Et comme pour obtenir la main d'Henriette il demande à Bélise son suffrage, celle-ci prend pour elle-même le discours de Clitandre.

ACTE II. — *Martine est chassée.* Ariste est chargé de négocier auprès de son frère le mariage de Clitandre avec Henriette. Le prétendant est pauvre de biens, mais « il est riche en vertus, cela vaut des trésors ». Chrysale l'accepte pour gendre. « C'est une affaire faite, et il va à sa femme en parler sans délai. » Voici Martine; elle se plaint d'être chassée. Philaminte lui donne son congé, malgré Chrysale, non pour avoir cassé des porcelaines ou dérobé des plats d'argent, « cela ne serait rien, » mais pour avoir offensé la grammaire. Malgré Chrysale encore, l'impérieuse Philaminte veut marier sa fille Henriette à un soi-disant poète dont elle est entichée, au pédant Trissotin. Ariste conseille à son frère de résister et de s'affranchir du despotisme qui pèse sur lui.

ACTE III. — *Sonnet à la princesse Uranie*. Les pédantes Philaminte, Armande et Bélise, s'extasient sur les moindres détails d'un sonnet que Trissotin vient leur débiter. Henriette seule demeure indifférente. Les savantes n'ont encore rien écrit, mais elles se proposent d'approfondir les sciences et de former, comme les hommes, de doctes académies. Voici le pédant Vadius. Trissotin le présente à ces dames en leur annonçant qu'il sait du grec et qu'il fait merveille en vers et en prose. Nos deux beaux esprits échangent tout d'abord force compliments et finissent par des injures.

ACTE IV. — *Obstination de Philaminte*. Henriette refuse d'accepter le pédant Trissotin; Philaminte, outrée de dépit, jure de contraindre sa fille à l'obéissance. On accuse Trissotin de convoiter la fortune de Chrysale; Philaminte crie à la calomnie et envoie chercher le notaire.

ACTE V. — *Intervention d'Ariste*. Chrysale, plus courageux, annonce qu'il ne cédera pas; il est le chef de la famille, c'est à lui qu'Henriette doit obéir. Philaminte entre avec le notaire; elle va triompher, lorsqu'arrive fort à propos le frère de Chrysale. Il répand la fausse nouvelle que Chrysale est ruiné par la perte d'un procès et deux banqueroutes. Le cupide Trissotin se retire aussitôt; il est découvert. Chrysale chante victoire, et les vœux de Clitandre sont exaucés.

Appréciation. — L'intrigue de cette comédie manque d'intérêt, et le dénouement de naturel; la querelle de Trissotin et de Vadius, dans l'appartement d'une femme, est contraire aux convenances. De plus cette scène, entièrement épisodique, ne tient pas à la pièce. Mais la verve du dialogue, la vérité des caractères, la raison qui parle par la bouche de Clitandre, de Chrysale, d'Henriette et de Martine, font de cette pièce une œuvre de haut comique.

Principaux caractères. — **Chrysale** est un homme de bon sens et d'excellent caractère. Il a toujours raison; malheureusement il n'a jamais de volonté. « C'est l'homme faible et vulgaire qui se croit fort quand il n'y a personne à combattre, et qui croit avoir une volonté quand il fait celle d'autrui. »

(LA HARPE.)

Philaminte est une femme acariâtre, orgueilleuse, sans aucune nuance de sensibilité; elle personnifie tous les abus du bel esprit; elle néglige ses devoirs de famille et gouverne sa maison de la manière la plus despotique.

Armande est à la fois dédaigneuse et jalouse. La science la rend orgueilleuse, et l'orgueil hypocrite. Sous son platonisme, elle cache un véritable dépit de n'être pas aimée.

Bélise a l'esprit gâté par les romans de M^{lle} de Scudéry; elle se croit admirée et recherchée de tout le monde, et personne ne peut la tirer de son erreur.

Henriette est un modèle de modestie, d'honnêteté, de droiture; elle ne manque pas d'esprit, mais elle n'aime point à en faire étalage comme sa mère et sa sœur.

Clitandre est un homme intelligent et de bonne compagnie, qui méprise les pédants et sait s'en moquer. « En lui, Molière a entrepris de produire le type idéal, quoique humain, de l'homme accompli, » un homme d'honneur, d'esprit, de cœur et de conduite. (Acte II, sc. II.)

Trissotin et **Vadius** sont des types de poètes ridicules qui personnifient les écrivains médiocres de tous les temps et de tous les pays.

Martine, cette servante fidèle, dévouée, se distingue par son courage, son bon sens, sa franchise toute gauloise.

SCÈNES PRINCIPALES. — Philaminte congédie Martine (acte II, scène VI). Le Sonnet (acte III, scène II). Dispute de Trissotin et de Vadius (acte III, scène V).

Remarques générales. — La verve comique de Molière était inépuisable. Pendant les quinze années qui précédèrent sa mort, elle ne manqua jamais de suffire « aux exigences les plus diverses, aux ordres du roi comme aux plaisirs du public, aux intérêts de sa troupe comme à ceux de sa gloire. »

Molière a peint, outre les ridicules passagers de son siècle, les ridicules et les vices inhérents à la nature humaine. Tandis qu'il met en scène toutes les classes, toutes les conditions de la société: la cour, la ville, la province, bourgeois, marquis, paysans, marchands, médecins, notaires, servantes, valets et maîtres, il représente au vif tous les caractères, tous les ridi-

cules, tous les vices : pédants, fâcheux, misanthropes, fanfarons, fripons, dupeurs et dupés, bel esprit, faux savoir, avarice, prodigalité, coquetterie, naïveté rustique, égoïsme, entêtement, malveillance, vanité, sottise, jalousie, libertinage, irréligion, hypocrisie; en un mot, son temps, et avec lui l'humanité tout entière.

Finalement il n'a rien corrigé, sauf peut-être quelques travers, qui d'ailleurs reparaissaient bientôt sous une autre forme. On chercherait vainement dans tout son théâtre une leçon sérieuse de morale; car ce n'en est pas une de faire rire du mal sans le faire détester, et sans indiquer le moyen de le corriger¹.

J. de Segrais (1625-1701), né à Caen, auteur de *poésies pastorales* et d'*églogues* qui ne manquent pas de naturel, de délicatesse et de naïveté, et d'une traduction de l'*Énéide*, dont il reconnaissait lui-même la faiblesse.

Thomas Corneille (1625-1709), né à Rouen, frère du grand Corneille et, comme ce dernier, poète dramatique, mais bien inférieur en génie. Ses meilleures pièces sont : *Ariane*, *Stilicon* et le *Comte d'Essex*.

M^{me} Deshoulières (1634-1691), née à Paris, se distingua surtout dans l'*idylle* et dans l'*églogue*. Mais le ton de ses poésies est généralement fade et monotone. Tout le monde connaît sa délicate supplique à Louis XIV : *Dans ces prés fleuris*, etc.

Philippe Quinault (1635-1688), né à Paris, auteur de tragédies, dont quelques-unes furent très applaudies : *Tibérinus*, *Astrate*. Il composa aussi des opéras très estimés : *Roland*, *Armide*, *Thésée*, *Alceste*, *Athys*, *Proserpine*, etc. — Ses œuvres présentent souvent des beautés du premier ordre, mais la morale n'y est pas toujours respectée.

BOILEAU (1636-1711).

Nicolas Boileau, surnommé Despréaux, d'une propriété que sa famille possédait aux environs de Crosne, était fils d'un

¹ Le théâtre, a dit de Bonald, corrige les *manières* et corrompt les *mœurs*.

greffier au parlement de Paris. Ses classes terminées, il fut condamné à l'étude du droit et destiné au barreau; mais, à la mort de son père, il résolut de suivre son inclination pour la poésie, car « son astre en naissant l'avait formé poète ». Préparé de longue main par la lecture d'Horace, de Juvénal et de Régnier, le jeune poète se donna pour mission de combattre le faux goût et les écrivains médiocres de son siècle. A vingt-quatre ans (1660), il publia ses premières satires. Elles furent déchirées avec fureur par « cette nation farouche de mauvais poètes » qu'elles attaquaient; mais la justesse de vue du critique triompha de toutes les colères et de tous les préjugés.

Sa vie privée fut, comme ses ouvrages, un véritable modèle : sa piété sincère, sa foi vive, sa conduite chrétienne, en firent un des hommes les plus estimables du XVII^e siècle. En mourant, il se félicitait à bon droit de n'avoir jamais offensé les mœurs dans ses écrits.

Œuvres. — On a de Boileau : douze *Satires*, douze *Épîtres*, l'*Art poétique* (1673), le *Lutrin* (1674), un certain nombre de poésies fugitives, des *discours* et des *lettres* en prose.

Satires (1660 ...).

Leur objet. — Boileau, dans quatre de ses *Satires*, attaque les mauvais écrivains pour les déconsidérer en faisant ressortir leurs défauts; dans les autres, il censure les travers et les mœurs de ses contemporains. Voici leurs titres et le résumé des trois principales :

I^o Adieux d'un poète à la ville de Paris. — *II^o Accord de la Rime et de la Raison.* — *III^o Description du Repas ridicule.* — *IV^o Les Folies humaines.* — *V^o La Noblesse.* — *VI^o Les Embarras de Paris.* — *VII^o Le Genre satirique.* — *VIII^o L'Homme.* — *IX^o A mon Esprit* (1667). — *X^o Les Femmes.* — *XI^o L'Honneur.* — *XII^o L'Équivoque.*

Résumés. — **SATIRE III.** — *Le Repas ridicule* : 1^o par la salle, où le soleil « formait un poêle ardent au milieu de l'été »; 2^o par les convives : « deux nobles campagnards »; 3^o par le manque de place : aussi serré « qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin »; 4^o par les mets : les lapins « sentaient en-

core le chou dont ils furent nourris »; 5° par les disputes qui le terminèrent.

SATIRE VI. — *Les Embarras de Paris*. Paris n'est pas habitable : 1° la nuit, les chats, les souris et les rats s'entendent pour tapager; 2° le matin, ce sont les ouvriers, les charretiers, les marchands; 3° si l'on sort, on rencontre mille obstacles : enterrements, pavés, troupeaux, etc.; 4° le soir, les voleurs s'emparent de la ville; 5° au moment du coucher, on crie au feu.

SATIRE IX. — *A mon esprit*. Sous prétexte de faire la leçon à son esprit, Boileau tourne adroitement en ridicule les auteurs qui se plaignaient de ses critiques : Chapelain, Colin, Cassagne, Quinault, Scudéry, Pradon, Peltier, Brébeuf, etc. Il reproche à son esprit ses libres caprices, sa fureur de parler et d'écrire... L'esprit répond que la critique est permise à tout lecteur, et que, s'il attaque les écrits, il respecte les personnes. — Cette satire est le chef-d'œuvre du genre.

Épîtres (1669 ...).

Leur but. — Après avoir démoli toutes les fausses célébrités au profit des hommes de génie, Boileau adoucit l'aigreur de ses attaques et essaye de montrer, dans ses *Épîtres*, comment il faut écrire. Nous donnons seulement leurs titres et les sommaires des quatre principales :

I° *Avantages de la paix*. — II° *La Manie des procès*. — III° *La fausse honte*. — IV° *Le Passage du Rhin* (1672). — V° *La Connaissance de soi-même*. — VI° *Les Plaisirs des champs*. — VII° *L'Utilité des ennemis* (1667). — VIII° *Les Délassements pendant la paix*. — IX° *Rien n'est beau que le vrai*. — X° *A mes vers*. — XI° *A mon jardinier*. — XII° *L'Amour de Dieu*.

Sommaires. — ÉPITRE I^{re}. — Cette épître, sur les *Avantages de la paix*, fut composée à la demande de Colbert, et adressée à Louis XIV, après le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Le poète laisse à d'autres le soin de raconter les exploits guerriers; il aime mieux chanter les douceurs de la paix. Il ne veut pas sans doute un roi fainéant, mais un roi qui mette sa gloire à faire le bonheur de ses sujets. Il termine par l'éloge de Louis XIV.

ÉPITRE VI. — Cette épître, sur les *Plaisirs des champs*, est adressée à M. de Lamoignon. — Description du village d'Auteuil et des plaisirs de la campagne : promenades, lectures, pêche, repas assaisonnés par l'appétit; ennuis de la ville : on est encombré de solliciteurs, accablé de nouvelles, de compliments, etc.

ÉPITRE VII. — Cette épître, sur l'*Utilité des ennemis*, est adressée à Racine; elle témoigne à la fois du bon goût et du bon cœur de Boileau. Racine alors était en butte aux attaques d'une cabale de cour. Boileau, pour rassurer et consoler son ami, lui rappelle : 1° que tous les poètes de génie sont exposés de leur vivant aux critiques de l'envie; 2° que les ennemis stimulent le génie et l'obligent à faire mieux; 3° qu'il ait seulement confiance dans le jugement de la postérité. — Cette épître est regardée comme le modèle du genre.

Appréciation générale. — Les *Satires* et les *Épîtres* « sont, dit Voltaire, des chefs-d'œuvre de poésie autant que de raison ». Les *Épîtres*, postérieures pour la plupart aux *Satires*, sont le fruit d'un talent plus mûr : elles sont plus variées; la versification y est plus douce, plus flexible, plus gracieuse; des pensées plus fortes, plus étroitement enchaînées, y sont exprimées avec plus de couleur et d'énergie. Dans l'*Épître*, Boileau est vraiment l'émule d'Horace.

Art poétique (1673).

Sujet. — L'*Art poétique* est un poème didactique, en quatre chants, qui trace les règles de l'art d'écrire et des divers genres de poésie.

Boileau s'est inspiré des *Poétiques* d'Aristote et d'Horace, et surtout de l'*Épître* d'Horace aux Pisons.

Résumé. — CHANT I^{er}. — Le premier chant peut se diviser en trois parties :

1° *Préceptes généraux de l'art d'écrire*. Avant tout, le poète doit avoir une vraie vocation; si son astre en naissant ne l'a fait poète,

Dans son génie étroit il est toujours captif;

il doit, de plus, examiner la portée de son talent, écouter la raison, éviter la prolixité :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire ;

« varier ses discours : »

Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !

se garder de tomber dans le trivial, le burlesque et l'emphase ;
observer les règles de la prosodie :

Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.
Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

2° *Histoire de la poésie française.* Les œuvres poétiques du moyen âge sont mal jugées, le mérite de Villon et celui de Marot ne le sont pas mieux ; l'école de Ronsard est trop dénigrée ; justice est rendue à Desportes et à Bertaut, Malherbe est loué sans réserve : « Enfin Malherbe vint... »

3° *Retour aux préceptes généraux.* Nécessité de la clarté, du travail patient, de l'ordre, de l'harmonie, de la correction et de la critique :

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

CHANT II. — Le second chant donne la définition et les règles des genres secondaires : l'*idylle*, l'*élégie*, l'*ode*, le *sonnet*, etc.
L'*idylle*, qui

Chante Flore, les champs, Pomone, les vergers,

doit être simple, sans trivialité ni platitude ; la plaintive *élégie* demande, pour être bien traitée, une émotion profonde et vraie ; l'*ode*, qui « élève jusqu'au ciel son vol audacieux », est un poème plein de fougue et de feu ; le *sonnet*, poème de quatorze vers, aime le nombre et la cadence ; l'*épigramme* est plus libre, les pointes y sont admises ; le *rondeau*, né gaulois, veut de la naïveté ; l'antique *ballade* n'est qu'un jeu de rimes ; le *madrigal*, compliment en vers, est « plus simple et plus noble en son tour » ; la *satire*, hardie, enjouée, mordante, censure les vices et venge la vertu ; le *vaudeville* est un chant joyeux, mais il ne doit offenser ni la pudeur ni la religion.

CHANT III. — Le troisième chant, le plus étendu et le plus important de tous, est consacré à la *tragédie*, à l'*épopée* et à la *comédie*. — L'*épopée*, qui est le genre le plus ancien, devrait passer avant la *tragédie*.

1° *Tragédie.* — L'*imitation* est le principe de la *tragédie*, et l'*émotion* de la terreur ou de la pitié,

Qui va chercher le cœur, l'échauffe et le remue,

en est l'âme.

L'*exposition* doit être simple, claire et brève ; la règle des *trois unités* :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli,

rigoureusement observée ; la *vraisemblance*, toujours respectée ; l'*intérêt*, progressif jusqu'au *dénouement*.

Ce que fut la *tragédie* chez les Grecs (Euripide est oublié), et en France, au moyen âge (jugement faux), durant la Renaissance (imitation des sujets antiques). Alors

On voit renaître Hector, Andromaque, Iliou,

et au XVII^e siècle (respect de la vérité historique, point de fauteur ni de héros de roman.)

Il faut conserver à chaque personnage « son caractère propre » :

Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.

2° *Épopée.* — Le *merveilleux* est une des conditions du poème épique. « Ce vaste récit d'une longue action »

Se soutient par la fable, et vit de fiction.

Mais, par une singulière inconséquence, Boileau n'admet d'autre source du merveilleux « que la mythologie, qu'il célèbre sans la bien comprendre ». (G. MERLET.)

Le héros doit être intéressant :

On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire ;

le récit, vif et rapide; les descriptions, riches et larges; le début, simple et naturel :

N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté,
Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre :
« Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre. »
Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?...

Homère, qui jamais « ne lasse », reste le modèle des poètes épiques.

3^e Comédie. Histoire de la comédie grecque. — L'observation de la nature est le premier devoir du poète « qui prétend aux honneurs du comique » :

Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.

Il importe de bien connaître les caractères différents des trois âges de la vie : de la jeunesse, de l'âge mûr et de la vieillesse (l'enfance est oubliée) :

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.

Il faut éviter la bassesse. Condamnation des farces de Molière (critique un peu sévère).

CHANT IV. — Le quatrième chant renferme les conseils les plus sages sur le caractère et les mœurs de l'écrivain. Il s'ouvre par une satire à l'adresse des méchants poètes. Dans les autres métiers, on peut être plus ou moins habile ;

Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de degré du médiocre au pire.

Le poète doit se défier des flatteurs, faire choix d'un censeur éclairé, être honnête, car

En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur,
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur ;

éviter la jalousie :

C'est un vice qui suit la médiocrité.

Action bienfaisante de la poésie sur les mœurs. Éloge de Louis XIV, dont

... la sage prévoyance
Fait partout au mérite ignorer l'indigence.

Appréciation. — L'Art poétique est un chef-d'œuvre de raison, de goût et de poésie : il dit toujours agréablement des choses vraies et utiles. « Que ceux qui veulent écrire, dit la Harpe, méditent l'Art poétique. Ils y trouveront, marqués d'une main également sûre, les principes de toutes les beautés qu'il faut chercher, et celui de tous les défauts dont il faut se garantir. »

On reproche à Boileau de n'avoir pas parlé du travail de l'invention, de s'être trop étendu sur le sonnet, d'avoir oublié la fable, confondu l'origine de la tragédie avec celle de la comédie¹, méconnu le succès des mystères du moyen âge et proscrit le merveilleux chrétien, sous le faux prétexte que l'Évangile n'offre autre chose

Que pénitence à faire et tourments mérités.

« Il déclare très haut que les « terribles mystères » de notre foi d'ornements égayés ne sont point susceptibles, n'en déplaise au Tasse, dont le succès ne le désarme pas. — Avouons que ces arrêts sont sujets à révision. Sans rappeler le Génie du christianisme, où Chateaubriand venge victorieusement une poétique méconnue, il suffit de nommer Dante, Milton et Klopstock, pour démentir une thèse ingrate et rétrograde. Mais, au lieu de traiter avec irrévérence une opinion que partageaient tous les honnêtes gens du xvii^e siècle, mieux vaut en voir la cause dans le goût d'un bon esprit qui venait de lire, non le Paradis perdu, dont il ignora les beautés, mais le Clovis et le Pucelle. Ajoutons qu'à la prévention littéraire s'associèrent les scrupules du croyant, aux yeux duquel est coupable l'indiscrète confusion de la fable et de la vérité. »

(G. MERLET.)

¹ C'est Susarion (vi^e s. av. J.-C.) et non Thespis, qui le premier aurait promené dans les bourgs de l'Attique des acteurs barbouillés de lie.